

GRILLE DES PRECONISATIONS DES DISPOSITIFS GERES PAR LE SIAO

Profil concerné : Premier accueil

Version du 26.09.2024

La grille des préconisations vous permettra de flécher la préconisation dans le logiciel SI-SIAO. Définissez la préconisation qui correspond au besoin de votre ménage, renseignez ensuite les champs dispositif, type d'établissement niveau 1, 2, 3 et le type de place en suivant la ligne de la préconisation.

ATTENTION : si la préconisation est mal renseignée, votre demande vous sera renvoyée à compléter par votre SIAO.

Votre préconisation 	Chemin à respecter dans le SI-SIAO				
	Dispositif	Type d'établissement niveau 1	Type d'établissement niveau 2	Type d'établissement niveau 3	Type de place
ALTHO (Alternative à l'hôtel) (1)	Hébergement	Hors CHRS	Hébergement d'urgence Hors CHRS		Place en urgence
CHU (Hébergement Urgence)	Hébergement	CHRS	Hébergement d'urgence en CHRS		Place en urgence
Hébergement Stabilisation	Hébergement	CHRS	Hébergement de stabilisation en CHRS		Place de stabilisation
Hébergement Insertion	Hébergement	CHRS	Hébergement d'insertion CHRS		Place d'insertion
Foyer Jeunes Travailleurs – Résidence Jeunes Actifs	Logement	Logement Foyer	FJT-FTM	Logement-Foyer FJT	Logement
Résidence étudiante	Logement	Logement Foyer	FJT-FTM	Logement-Foyer FJT	Information non renseignée
Résidence Sociale	Logement	Logement Foyer	Résidences Sociales	Résidences sociales hors pension de familles	Logement
Résidence Accueil	Logement	Logement Foyer	Résidences Sociales	Résidence accueil	Logement
Maison Relais / Pension de Famille	Logement	Logement Foyer	Résidences sociales	Pension de famille / maison relais	Logement
Logement Passerelle	Logement	Logement Foyer	Ne pas remplir		Logement
SOLIBAIL	Logement	Intermédiation Locative	Ne pas remplir		Logement
ALT (Logement Allocation Logement Temporaire)	Logement	Structure en ALT			Logement
Logement de droit commun	Logement	Logement de droit commun	Ne pas remplir		Logement
Maintien dans la structure (2)	Non renseigné				Information non renseignée

(1) réservé aux services d'accompagnement à l'hôtel

(2) réservé aux structures d'hébergement

GRILLE DES PRECONISATIONS DES DISPOSITIFS NON GERES PAR LE SIAO

Profil concerné : Premier accueil

La grille des préconisations vous permettra de flécher la préconisation dans le logiciel SI-SIAO. Définissez la préconisation qui correspond au besoin de votre ménage, renseignez ensuite les champs dispositif, type d'établissement niveau 1, 2, 3 et le type de place en suivant la ligne de la préconisation.

ATTENTION : si la préconisation est mal renseignée, votre demande vous sera renvoyée à compléter par votre SIAO.



Les dispositifs dans cette grille ne sont pas gérés par le SIAO. Cela signifie que le SIAO n'est pas habilité à orienter vers ces dispositifs. À la suite de votre préconisation, nous vous invitons donc à vous renseigner sur les démarches propres au dispositif préconisé.



Ces préconisations sont cependant utiles à des fins statistiques, afin d'évaluer le besoin territorial concernant ces dispositifs.

Votre préconisation 	Chemin à respecter dans le SI-SIAO				
	Dispositif	Type d'établissement niveau 1	Type d'établissement niveau 2	Type d'établissement niveau 3	Type de place
CADA (3)	Hébergement	Dispositif national d'accueil	Centre Accueil Demandeurs Asile (CADA)		Demandeur d'asile
LAM	Hébergement	Hébergement spécialisé	Lit d'Accueil Médicalisé (LAM)		Lit halte santé
LHSS	Hébergement	Hébergement spécialisé	Lit Halte Soins Santé (LHSS)		Lit halte santé
Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT)	Logement	Non renseigné (Logement)			Lit halte santé
Centre maternel	Hébergement	Hébergement spécialisé	Centre d'hébergement Spécialisé (CHS)		Place d'insertion
Résidence Personnes Âgées	Logement	Non renseigné (Logement)	Ne pas remplir		Information non renseignée

(3) réservé pour les personnes en demande d'asile (CADA, HUDA, CHUDA, AUDA, PADA)

Point d'information sur la labellisation SYPLO : la labellisation SYPLO est réservée aux structures d'hébergement ayant des ménages prêts au relogement. La préconisation « Logement de droit commun » est nécessaire afin que le SIAO puisse procéder à la labellisation SYPLO.